

Objectifs

1. Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel
2. Repérer les actions de prévention primaire
3. Comprendre les liens entre le travail, les risques psychosociaux et leurs effets sur la santé et l'entreprise
4. Permettre aux membres du CSE de contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

1 jour soit 7 heures

Intervenant

Expert agréé par le Ministère du travail en Santé au travail

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)

Financement

Financement par le CSE

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Maîtrise du cadre réglementaire des RPS

L'approche des risques psychosociaux par le réseau prévention : une distinction des facteurs, risques et troubles psychosociaux

Les caractéristiques psychosociales des situations de travail connues pour leurs conséquences sur la santé

Présentation d'enquêtes et des principaux indicateurs utilisés

Reconnaître une démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS

Hiérarchiser des actions de prévention et de leurs effets